



LA LETTRE

N° 2021-32

5G : NON, LE DEBAT SANITAIRE N'EST TOUJOURS PAS TRANCHE

Les médias nous ont annoncé qu'il n'y avait aucun risque pour la santé de déployer la 5G selon l'ANSES. Mais ceux-ci n'ont pas lu entre les lignes. La réalité est toute autre. Et comme d'habitude la santé passe au second rang.

Le 20 avril dernier est enfin parue l'étude de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire et de l'Alimentation (ANSES) portant sur la 5G. ceci alors que le déploiement de la 5G est largement entamé et que les appareils employant cette technologie sont déjà en vente.

Mais ce n'est pas tout. Tout le monde du gouvernement à l'administration en passant pour une bonne partie de la presse et des journalistes audio visuels semble convaincue que la 5G n'a aucun effet sur la santé du fait que l'ANSES a noté dans son rapport « **qu'il n'y avait pas de risques nouveaux** » après avoir raboté le commentaire. La phrase complète continuait « **aux vues des données disponibles** ».

Que dit en fait l'ANSES ?

Tout d'abord page 142 « **très peu d'études ont été publiées sur les effets physiologiques ou biologiques d'un signal de fréquence de 3,5GHz, que ce soit chez l'homme, l'animal ou encore in vitro** ». « **Cinq études ont été répertoriées dans des domaines très différents** ». De ces cinq études, deux ne sont pas rece-

vables pour cause d'insuffisance méthodologique et qu'une troisième présente des limites de procédure expérimentale car l'échantillon de tests ne comprend que quatre individus.

Aux vues de cela, l'ANSES conclut donc que « **dans cette gamme de fréquences, les données sont insuffisantes pour conclure à l'existence ou non d'un effet physiologique biologique voire pathologique qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine** » (page 147).

Plus loin, (page 155), l'ANSES annonce que « **l'augmentation de la fréquence semble entraîner, souvent, une augmentation de l'effet sur les molécules** ». Et de l'ANSES d'en déduire : « **il ne paraît pas possible à l'heure actuelle, d'extrapoler des résultats d'études scientifiques à es fréquences différentes, même proches, pour en tirer des conclusions sur les effets physiologiques, biologiques et à fortiori sanitaires éventuels sur la bande 3,5Ghz** ». Ce qui veut dire que les 28 000 études sur les ondes téléphoniques invoquées par les promoteurs de la 5G et sensées démontrer l'innocuité de celle-ci ne prouvent rien du tout.

On déploie d'abord une technologie et on verra après pour les nuisances éventuelles et les risques sanitaires. On voit également par la volonté de tronquer ses conclusions, l'utilisation de l'ANSES pour cautionner une décision politique. Comment dans ces conditions avoir confiance dans les décisions de toutes ces agences nationales qui sont même quelquefois condamnées à postériori et qui changent alors de nom pour la circonstance. En l'occurrence, c'est d'orientation qu'elles devraient changer afin de se mettre à

disposition de la population pour la protéger

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net